



RECUEIL DE DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX PRATIQUES DE RECHERCHE PARTICIPATIVE

Exemples en France et à l'étranger

par Cyril FIORINI et Fabien PIASECKI

Mars 2025

Étude produite grâce au soutien
du Conseil régional des Pays de la Loire
AMO 2024





Avant-propos

Dans le cadre de l'accompagnement apporté par l'association *Sciences Citoyennes* à la Région *Pays de la Loire* concernant la mise en œuvre de sa stratégie *Dialogue Sciences-Société*, il était convenu de réaliser une étude sur les dispositifs de soutien nationaux et régionaux aux pratiques de recherche participative existants en France et au Canada.

Ce travail s'est appuyé sur l'identification de dispositifs de soutien aux pratiques de recherche participative à partir d'une recherche et d'une analyse de données. Sur la base des dispositifs pertinents identifiés par *Sciences Citoyennes*, l'enjeu était de pouvoir fournir des apports concrets pour nourrir la réflexion du Conseil régional sur les potentiels dispositifs à créer en *Pays de la Loire*. C'est pourquoi *Sciences Citoyennes* a fait le choix d'élargir davantage le spectre des dispositifs pertinents à ceux qui n'étaient plus en fonctionnement aujourd'hui mais également à certains autres qui ont été déployés dans d'autres pays.

Il a été fait le choix de présenter les différents dispositifs identifiés à l'aide d'un format identique qui peut être assimilé à une « fiche d'identité ». Bien évidemment, le contenu de cette synthèse n'est pas exhaustif, les dispositifs présentés ont été résumés à quelques éléments descriptifs et d'autres dispositifs pourront par la suite venir compléter ce premier document qui est, à ce jour, un objet unique.

La volonté de rassembler dans un même document une diversité de dispositifs visant à soutenir et à outiller les pratiques de recherche participative était également fondée sur la nécessité de mettre en lumière les différents espaces où elles sont pensées et mises en œuvre. La démarche entreprise visait ainsi à produire une nouvelle ressource, certes accessible aux acteur·rices déjà impliqué·es dans la réalisation ou le soutien des pratiques de recherche participative, mais surtout destinée à tout·e nouvel·le acteur·rice développant un intérêt pour la recherche participative. Il s'agit alors qu'il·elle trouve des espaces ressources, des expériences dont s'inspirer, des guichets de financement, etc., mais également qu'il·elle découvre ce qui peut encore manquer aux pratiques actuelles de recherche participative ou ce qui peut être inventé pour en déployer d'autres. Cette note de synthèse a ainsi pour ambition de pouvoir prendre connaissance de ce qui avait déjà été réalisé d'une part et de donner à voir les opportunités saisissables aujourd'hui pour s'engager dans la mise en œuvre ou dans le soutien des pratiques de recherche participative d'autre part.

N.B. Cette note contient des dispositifs qui ne se consacrent pas exclusivement aux pratiques de recherche participative mais qui peuvent constituer des sources d'inspiration pour des dispositifs de soutien aux pratiques de recherche participative.

Remerciements : Les auteurs de ce recueil tiennent à remercier chaleureusement Patricia Carré, Sarah Turbeaux et Hélène Traineau ainsi que l'ensemble de la Direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Conseil régional des *Pays de la Loire* pour les échanges et les travaux qui ont conduit à l'élaboration du présent document.

	Statut du dispositif		Objectif du dispositif			Profil du porteur du dispositif					Sphère géographique			
	En fonctionnement	Arrêté	Financer des projets de recherche participative	Financer l'émergence des collectifs et de leur projet de recherche participative	Apporter des outils aux pratiques de recherche participative	État et ses établissements	Collectivité territoriale et ses établissements	Organisme de recherche ou université	Association ou fondation privée	Organisation internationale	France	Autre pays francophone	Sphère internationale	
Dispositif CO ² – Co-construction des connaissances <i>ADEME, Fondation de France, Agropolis Fondation, Fondation Carasso, EPH</i>		🟡	🟣	🟣		⚠️			🟡		🟡			p.1
Programme REPERE (v.1) <i>Ministère de la Transition écologique</i>		🟡	🟣		➡️	⚠️					🟡			p.3
Programme REPERE (v.2) <i>Ministère de la Transition écologique</i>		🟡	🟣		➡️	⚠️					🟡			p.5
Programme PICRI <i>Conseil régional d'Ile-de-France</i>		🟡	🟣		➡️	⚠️					🟡			p.6
Programme « Chercheurs-Citoyens » <i>Conseil régional Nord-Pas de Calais (région devenue Hauts-de-France)</i>		🟡	🟣		➡️	⚠️					🟡			p.8
Appel à projets ASoSc <i>Conseil régional de Bretagne</i>		🟡	🟣		➡️	⚠️					🟡			p.9
Appel à projets « Recherche et société » <i>Conseil régional de Bretagne</i>	➡️		🟣		➡️	⚠️					🟡			p.10
Appels à projets « Recherches participatives 1 » <i>Agence nationale de la recherche (ANR)</i>	➡️		🟣			⚠️					🟡			p.12
Appels à projets « Recherches participatives 2 » <i>Agence nationale de la recherche (ANR)</i>	➡️			🟣		⚠️					🟡			p.13
Dispositif d'amorçage <i>Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)</i>	➡️			🟣				⬆️			🟡			p.14
Prix « Co-construction » de la recherche participative <i>INRAE et ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche</i>	➡️				➡️	⚠️		⬆️			🟡			p.15
N° spécial Revue NOVAE sur les sciences et recherches participatives <i>INRAE</i>		🟡			➡️			⬆️			🟡			p.16
Postes FONJEP-Recherche <i>Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports</i>		🟡		🟣	➡️	⚠️					🟡			p.17
Rencontres-Formations « Recherches participatives » <i>INRAE</i>	➡️				➡️			⬆️			🟡			p.18
Prix de la recherche participative <i>Fondation de France</i>		🟡			➡️			⬆️	🟡		🟡			p.19
Boutique des Sciences <i>Université Lumière Lyon 2</i>	➡️			🟣	➡️			⬆️			🟡			p.20
Projet TISSAGE <i>Université de Rennes</i>		🟡		🟣	➡️			⬆️			🟡			p.21
Dispositif ARUC <i>Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)</i>		🟡	🟣			⚠️						🟢	🟢	p.23
Programme AUDACE <i>Fonds de recherche du Québec</i>	➡️		🟣			⚠️						🟢		p.24
Programme AUDACE Plus <i>Fonds de recherche du Québec</i>	➡️		🟣			⚠️						🟢		p.25
Dispositif ENGAGEMENT <i>Fonds de recherche du Québec</i>	➡️		🟣	🟣	➡️	⚠️						🟢		p.26
Éditions Science et bien commun <i>Association science et bien commun (ASBC)</i>	➡️				➡️				🟡			🟢	🟢	p.27
Dispositif CO-CREATE <i>Institut bruxellois pour la recherche et l'innovation (INNOVIRIS)</i>	➡️		🟣	🟣			⚠️					🟢		p.28
Confluence <i>Unité de recherche-action, collaborative et participative de l'Université de Lausanne</i>	➡️			🟣	➡️			⬆️				🟢		p.29
Interface <i>Unité de recherche-action, collaborative et participative de l'Université de Lausanne</i>	➡️		🟣	🟣	➡️			⬆️				🟢		p.30
Chaire UNESCO en recherche communautaire et responsabilité sociale en enseignement supérieur	➡️				➡️					🟢			🟢	p.31
Journal of Participatory Research Methods	➡️				➡️			⬆️					🟢	p.32



Dispositif CO³ – Co-construction des connaissances

Date de lancement du dispositif : 2018

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets de recherche participative – 3 éditions : 2018, 2019, et 2021

Acteurs à l'origine du dispositif : ADEME et l'association Sciences Citoyennes

Porteur du dispositif : ADEME, la Fondation de France, Agropolis Fondation, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation Charles Léopold Mayer

Origine du dispositif : Convention entre Sciences Citoyennes et l'ADEME (2017-2019)

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'ADEME et d'Agropolis Fondation ; financement privé sur le budget de la Fondation de France, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation Charles Léopold Mayer

Animation du dispositif : Sciences Citoyennes

Acteur associé : Prestataire d'animation (Sciences Citoyennes)

Objectifs :

- Engager une transformation du rapport Sciences-Sociétés à travers des pratiques renouvelées des acteurs (bailleurs, chercheurs, et acteurs de la société civile) en matière de co-construction de savoirs pour le bien commun ;
- Soutenir des approches participatives impliquant la société civile dans la construction, la formulation et la recherche de solutions à des problèmes. Le recours à la co-construction des connaissances à toutes les étapes du projet, avec une double finalité de croisement et de production des savoirs pour l'action, a une place centrale dans les critères d'évaluation des projets ;
- Quatre objectifs ont été définis :
 - Produire, partager et valoriser des connaissances et savoirs originaux, robustes et co-construits pour la transition écologique et solidaire ;
 - Bâtir et soutenir des communautés d'acteurs sur la recherche participative (chercheurs et organisations de la société civile) et construire une communauté de pratiques des bailleurs de la recherche participative ;
 - Capitaliser les résultats des recherches participatives, tant sur le plan des méthodes que des contenus, à travers des partages d'expériences ;
 - Établir la légitimité scientifique de ces nouvelles modalités d'exercice, d'accompagnement et de soutien de la recherche en instaurant un outil d'évaluation correspondant à leurs caractéristiques propres et reconnue par les « communautés participatives ».

Éléments de description :

- Financement par projet de 150 000 € maximum pour 3 ans maximum pour les « projets consolidés » ; financement par projet de 20 000 € pour 1 an maximum pour les « projets en émergence » ;



- Publics ciblés :
 - Pour les actrices et acteurs de la recherche : les établissements publics d'enseignement supérieur disposant d'activités de recherche, les grands organismes publics de recherche, les écoles supérieures de droit privé bénéficiant d'agrément ministériels pour la délivrance de diplômes de niveau Master minimum et d'agrément pour la conduite d'activités de recherche scientifique ;
 - Pour les actrices et acteurs de la société civile, qui devront dans tous les cas être dotés de la personnalité morale (liste à caractère non exhaustif) : les associations, les fondations, les organisations professionnelles, les autres structures de l'économie sociale et solidaire, les structures de médiation scientifique, ...
- Instances du dispositif :
 - Comité de pilotage : ADEME, la Fondation de France, Agropolis Fondation, la Fondation Daniel & Nina Carasso et la Fondation Charles Léopold Mayer ;
 - Comité d'orientation scientifique pluraliste (Cosp) : composition mixte partielle (chercheurs et représentants d'associations) ; missions d'évaluation des projets et de conseil auprès du Comité de pilotage.
- Mise en place du dispositif Tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative (facultatif pour les collectifs de recherche) ;
- Mise en place d'une animation de la communauté des acteurs de la recherche participative : séminaires en 2020, 2021 et 2022 ; journées en 2023.

Sources :

- <https://sciencescitoyennes.org/3e-appel-a-projets-de-recherche-participative-co3-2021/>
- Dispositif CO³, Document de capitalisation, 2023, «Comment soutenir la recherche participative ? Retour sur 6 années d'expérimentation du dispositif CO³ : <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6731-co3-co-construction-des-connaissances-pour-la-transition-ecologique-et-solidaire.html>
- Appel à projets CO³. Co-Construction des Connaissances, 2021 <https://www.agropolis-fondation.fr/Troisieme-appel-a-projets-CO3-CO-CONstruction-des-Connaissances-pour-la>



Programme REPERE du ministère de la Transition écologique (V.1)

Date de lancement du dispositif : 2009

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets – 2 éditions : 2010 et 2011

Acteur à l'origine du dispositif : Ministère de la Transition écologique (ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement)

Porteur du dispositif : Ministère de la Transition écologique

Origine du dispositif : Grenelle de l'Environnement (2007-2008)

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du Ministère

Animation du dispositif : Groupe de suivi appuyé par un Comité de pilotage stratégique

Acteurs associés : Prestataires d'animation (NSS-Dialogues, Deuxième Labo)

Objectifs :

- Soutenir des projets co-portés par un consortium constitué au moins d'un binôme composé d'un établissement de recherche et d'une organisation de la société civile ;
- Mettre en évidence les conditions d'une réforme intégrant la participation des organisations de la société civile (OSC) dans la gouvernance de la recherche et dans l'élaboration de l'expertise ;
- Développer la réflexion conjointe entre organismes de recherche et organisations de la société civile à partir de l'expérimentation (recherche-action) des formes de participation.

Éléments de description :

- Financement par projet de 70 000 € maximum pour le lancement d'un projet d'expérimentation ; financement par projet de 25 000 € maximum pour la phase de capitalisation d'un projet d'expérimentation en cours ou finalisé ;
- Publics ciblés :
 - Les établissements de recherche (organisme de recherche ou établissement d'enseignement supérieur) ou structures fédératives de recherche ou de programmation de la recherche ;
 - Les associations, organisations non gouvernementales et associations professionnelles.
- Instances du dispositif :
 - Groupe de suivi composé de membres de la direction de la Recherche et de l'Innovation du Ministère, des entreprises prestataires en charge de l'animation et de l'association Natures Sciences Sociétés-Dialogues. Le Groupe de suivi assumait la coordination des actions et l'animation du programme REPERE ;



- Comité de pilotage stratégique (CPS) composé de représentants du service de la recherche du Ministère, de représentants du prestataire en charge de l'animation, de représentants d'autres établissements publics (ADEME, ANR...), de représentants d'organismes de recherche (Ifremer, INRAE...) et de représentants associatifs (Natures Sciences Sociétés-Dialogues, France Nature Environnement, Les Amis de la Terre et Sciences Citoyennes) ;
- Comité d'évaluation composé de chercheur·e·s, de représentants d'associations et de membres du Groupe de Suivi.
- Mise en place du dispositif Tiers-veilleur de réflexivité auprès des collectifs de recherche et auprès du programme REPERE ;
- Mise en place d'une animation de la communauté des acteurs de la recherche participative : séminaires en 2010, 2011, 2012, 2013 ; colloque en 2014.

Sources :

- Appel à projets REPERE, 2011
- Thèse de Cyril Fiorini (2023), « La co-production des savoirs en pratiques au tournant du XXI^e siècle. Études de cas sur la mise en œuvre et la conduite des collaborations entre chercheurs et acteurs associatifs dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté »
https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2024/01/These_Fiorini_2023_VF.pdf



Programme REPERE du ministère de la Transition écologique (V.2)

Date de lancement du dispositif : 2015

Nature du dispositif : Commission pluraliste de réflexivité (2015-2017) et animation de la communauté de recherche participative (séminaire 2016 ; colloque 2018)

Acteur à l'origine du dispositif : Ministère de la Transition écologique (ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement)

Porteur du dispositif : Ministère de la Transition écologique

Origine du dispositif : Programme REPERE (version 1)

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du Ministère

Animation du dispositif : Ministère de la Transition écologique, en lien avec le président de la Commission pluraliste REPERE

Acteurs associés : Prestataires d'animation (Asca, Zogma et NSS-Dialogues)

Objectifs :

- Approfondir l'analyse des conditions dans lesquelles devrait se dérouler la participation des associations à la recherche ;
- Formuler des recommandations sur les questions d'évaluation, de financement et de formation que pose la participation des associations à la recherche ;
- Veiller à la capitalisation et à la diffusion des conclusions issues des travaux conduits dans le cadre de REPERE.

Éléments de description :

- Composition du dispositif : Chercheur-es, représentant-es d'associations environnementales, représentant-es d'institutions de recherche, d'associations et fondations intéressées par le renouvellement des pratiques (dont l'association Sciences Citoyennes), de services de conseils régionaux en charge de la recherche ;
- Activités principales : Réunions de la Commission avec comptes-rendus ; Organisation d'événements publics, lancement d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour une labellisation ;
- Mise en place d'une animation de la communauté des acteurs de la recherche participative : séminaire en 2016 ; colloque en 2018.

Sources :

- Archives du ministère de la Transition écologique



Programme PICRI du Conseil régional d'Île-de-France

Partenariats institutions – citoyens pour la recherche et l'innovation

Date de lancement du dispositif : 2005

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets annuels – 11 éditions : de 2005 à 2015

Acteur à l'origine du dispositif : Conseil régional d'Île-de-France

Porteur du dispositif : Conseil régional d'Île-de-France

Origine du dispositif :

- Dispositif québécois Alliance Recherche Universités-Communautés (ARUC) créé en 1999 ;
- Forum régional « Nouveaux acteurs, nouveaux dispositifs pour la recherche en Île-de-France – Vers une éco-région » organisé les 5 et 6 novembre 2004 à l'initiative de Marc Lipinski, Vice-président chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation scientifique et technique du Conseil régional d'Île-de-France, en collaboration avec l'association Sciences Citoyennes.

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du Conseil régional

Animation du dispositif : Conseil régional d'Île-de-France

Acteur associé : Sciences Citoyennes associée au cadrage du dispositif avant son lancement

Objectifs :

- Favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre universités, organismes de recherche et formes organisées de la société civile à but non lucratif ;
- Enrichir les questionnements, les programmes et les thématiques de recherche des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Accroître les capacités d'expertise et / ou d'innovation des organisations de la société civile ;
- Enrichir la formation et la diversité des expériences des étudiants, doctorants et docteurs en les impliquant dans des recherches multipartites ;
- Aider la société civile à s'approprier la démarche scientifique en accompagnant des recherches scientifiquement validées sur des sujets pouvant avoir des retombées sociétales fortes ;
- Partager les fruits de cette coopération avec le grand public.

Éléments de description :

- Financement par projet de 150 000 € maximum pour 3 ans maximum ;
- Publics ciblés :
 - Laboratoires de recherche publics ;
 - Organisation issue de la société civile à but non lucratif.



- Instance du dispositif :
 - Comité d'évaluation validé par le Conseil scientifique régional ayant pour mission de sélectionner les projets ensuite proposés à la délibération de la Commission permanente du Conseil régional
- Plus de 120 projets soutenus (2005-2018).

Sources :

- Appel à projets PICRI, 2015 ;
- Thèse de Christine Audoux (2015), « Un possible, impossible, la co-production des connaissances entre science et société. Étude de recherches collaboratives entre chercheurs et acteurs dans le cadre du dispositif "Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation" (PICRI) en Ile-de-France ». Conservatoire national des arts et métiers ;
- <https://sciencescitoyennes.org/nouveaux-acteurs-nouveaux-dispositifs-pour-la-recherche-en-ile-de-france-2/>
- <https://sciencescitoyennes.org/forum-regional-vers-une-eco-region-verbatim/>



Programme « Chercheurs-Citoyens » du Conseil régional Nord-Pas de Calais

Date de lancement du dispositif : 2011

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets annuels – 5 éditions : de 2011 à 2015

Acteur à l'origine du dispositif : Conseil régional Nord-Pas de Calais

Porteur du dispositif : Conseil régional Nord-Pas de Calais

Origine du dispositif : Sciences Citoyennes associée au cadrage du dispositif avant son lancement

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du Conseil régional

Animation du dispositif : Conseil régional Nord-Pas de Calais

Acteur associé : Sciences Citoyennes associée au cadrage du dispositif avant son lancement

Objectifs :

- Favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre sphère académique et formes organisées de la société civile à but non lucratif ;
- Enrichir les questionnements, les programmes et les thématiques de recherche des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Aider la société civile à s'approprier la démarche scientifique en s'engageant activement dans des recherches scientifiquement validées sur des sujets pouvant avoir des retombées sociétales fortes ;
- Accroître les capacités d'expertise et/ou d'innovation des organisations de la société civile ;
- Enrichir la formation et favoriser l'« employabilité » future des étudiants, doctorants et docteurs en les impliquant dans des recherches collectives multipartites et sur des projets «en situation» ;
- Partager les fruits de cette démarche participative avec le grand public.

Éléments de description :

- Financement par projet de 50 000 € euros par an maximum, sur une période de 1 à 3 ans ;
- Publics ciblés :
 - Les laboratoires de recherche labellisés sont les structures de recherche reconnues par le Ministère, rattachées à un ou plusieurs organismes nationaux de recherche, universités ou autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
 - Organisation issue de la société civile à but non lucratif structurée dans l'espace social, non soumise à finalité politique ou marchande. Cette organisation devra réunir des acteurs d'appartenances variées et ainsi faire la preuve d'une forte mobilisation citoyenne autour d'un projet à finalité collective ayant des retombées sociétales fortes.

Sources :

- Appel à projets Chercheurs-Citoyens, 2015



Appel à projets ASoSc du Conseil régional de Bretagne

Appropriation sociale des sciences

Date de lancement du dispositif : 2006

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets annuels – 8 éditions : de 2006 à 2013

Acteur à l'origine du dispositif : Conseil régional de Bretagne

Porteur du dispositif : Conseil régional de Bretagne

Origine du dispositif : Dispositif Alliances de Recherche Universités-Communautés (ARUC, Canada, 1999) et dispositif Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI, Île-de-France 2005) ; Sciences Citoyennes associée à l'émergence du dispositif avant son lancement

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du Conseil régional

Animation du dispositif : Conseil régional de Bretagne

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Dans une perspective globale de développement durable, favoriser l'émergence d'activités de recherche répondant à une demande sociétale ;
- Favoriser le dialogue et le partage des connaissances entre le monde scientifique et les différentes composantes de la société civile ainsi que l'appropriation des travaux de recherche par les acteurs socio-économiques régionaux ;
- Favoriser l'engagement actif des citoyens·nes dans le système régional de recherche et d'innovation ;
- Favoriser l'émergence d'un tiers-secteur scientifique en Bretagne afin d'accroître les capacités de recherche et d'expertise de la société civile, des forces associatives, consuméristes, syndicales et citoyennes ainsi que des collectivités locales ;
- Inciter les acteurs régionaux de la recherche à développer les dimensions sociétales et culturelles de leurs projets de recherche.

Éléments de description :

- Financement par projet de 40 000 € maximum pour 2 ans maximum ;
- Publics ciblés :
 - Les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche et les grands organismes de recherche publics implantés en Bretagne ;
 - Les écoles supérieures de droit privé bénéficiant d'agréments ministériels pour la délivrance de diplômes de niveau Master minimum et d'agréments pour la conduite d'activités de recherche scientifique ;
 - Les « acteurs collectifs issus de la société civile » implantés en Bretagne (associations, fondations, syndicats, collectifs de citoyens ou autres organismes à but non lucratif).

Sources :

- Appel à projets ASoSc 2011



Appel à projets « Recherche et société » du Conseil régional de Bretagne

Date de lancement du dispositif : 2021

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets annuels de recherche participative – 4 éditions : de 2021 à 2024

Acteur à l'origine du dispositif : Conseil régional de Bretagne

Porteur du dispositif : Conseil régional de Bretagne

Origine du dispositif : Volonté politique du Conseil régional de Bretagne de soutenir les pratiques de recherche participative

Nature du financement du dispositif : Conseil régional de Bretagne

Animation du dispositif : Conseil régional Nord-Pas de Calais

Acteur associé : Prestataire d'animation (association Sciences Citoyennes)

Objectifs :

- La région Bretagne souhaite soutenir la mise en œuvre de projets de recherche participative qui devront répondre à des questions et problématiques (sociales, culturelles, économiques, environnementales...) d'intérêt régional, et identifiées sur le territoire régional ;
- Ces projets devront être co-construits et réalisés en partenariat entre des acteur·rices de la recherche et des acteur·rices de la société civile. La recherche participative associe des actrices et acteurs de la recherche, et des actrices et acteurs de la société civile, pour co-construire des connaissances et des réponses à des problématiques de recherche identifiées par les acteur·rices de la société civile, avec l'objectif d'une appropriation citoyenne et démocratique des réponses apportées.

Éléments de description :

- Financement par projet de 70 000 € maximum pour 2 ans maximum (5 000 € complémentaires par projet pour la mise en place du dispositif d'accompagnement Tiers-veilleur) ;
- Publics ciblés :
 - Pour les actrices et acteurs de la recherche : les établissements publics d'enseignement supérieur disposant d'activités de recherche, les grands organismes publics de recherche, les écoles supérieures de droit privé bénéficiant d'agrément ministériels pour la délivrance de diplômes de niveau Master minimum et d'agréments pour la conduite d'activités de recherche scientifique ;
 - Pour les actrices et acteurs de la société civile, qui devront dans tous les cas être dotés de la personnalité morale (liste à caractère non exhaustif) : les associations, les fondations, les organisations professionnelles, les autres structures de l'économie sociale et solidaire, les structures de médiation scientifique...



- Instance du dispositif :
 - Comité d'évaluation mixte et paritaire (acteurs du monde de la recherche, acteurs de la société civile à but non lucratif) ayant pour mission de proposer une liste de projet à retenir qui sera examinée par la Commission permanente du Conseil régional ;
 - Mise en place du dispositif Tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative (facultatif pour les collectifs de recherche) ;
 - Mise en place d'une animation de la communauté des acteurs de la recherche participative : séminaires en 2022, 2023 et 2024 ;
 - Indique ne pas vouloir soutenir des projets de sciences participatives.

Sources :

- Appel à projets Recherche et société, 2024
<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/etik-projets-recherche-societe/>



Appels à projets « Recherches participatives 1 » de l'ANR

Programme « Science avec et pour la société »

Date de lancement du dispositif : 2022

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets de recherche participative – 1 édition : en 2022

Acteur à l'origine du dispositif : Agence nationale de la recherche (ANR)

Porteur du dispositif : Agence nationale de la recherche (ANR)

Origine du dispositif : Ouverture d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI) par l'ANR en 2021, suite à l'adoption de la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'ANR

Animation du dispositif : Agence nationale de la recherche (ANR)

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Soutenir le développement de projets émanant de collectifs déjà constitués autour d'une problématique scientifique conjointement élaborée par des acteurs académiques et des acteurs non-académiques, porteurs d'enjeux sociétaux ;
- Les projets attendus nécessitent la présence d'une problématique scientifique conjointement élaborée par des acteurs académiques et des acteurs non-académiques, un portage et une coordination du projet assurés conjointement par le/un partenaire scientifique/académique et le/un partenaire issu de la société civile, une collaboration équilibrée entre les différentes parties prenantes et effective à toutes les étapes.

Éléments de description :

- Financement par projet de 250 000 € maximum pour 2 ans maximum ;
- Publics ciblés :
 - Organismes de recherche et de diffusion des connaissances français, entrant dans le champ d'application du règlement financier (RF) ;
 - Organisations de la société civile porteuses d'enjeux sociétaux : associations, ONG, collectifs de citoyens, organisations professionnelles, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités territoriales...
- Instance du dispositif :
 - Comité mixte d'évaluation : composition de scientifiques acculturés aux recherches participatives et de spécialistes reconnus des recherches participatives.
- Mise en place du dispositif Tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative ;
- Indique ne pas vouloir soutenir des projets de sciences participatives.

Sources :

- <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-science-avec-et-pour-la-societe-recherches-participatives/>



Appels à projets « Recherches participatives 2 » de l'ANR

Programme « Science avec et pour la société »

Date de lancement du dispositif : 2023

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets de recherche participative – 2 éditions : en 2023 et 2024

Acteur à l'origine du dispositif : Agence nationale de la recherche (ANR)

Porteur du dispositif : Agence nationale de la recherche (ANR)

Origine du dispositif : Loi de programmation de la recherche du 24 décembre 2020

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'ANR

Animation du dispositif : Département Sciences humaines et sociales de l'ANR

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Soutenir des projets de recherche participative en émergence, associant des acteurs académiques et non académiques désireux de mettre en commun leurs savoirs, leurs compétences et leurs expériences pour apporter à des questions scientifiques (qu'ils auront préalablement définies ensemble) des réponses concrètes directement appropriables par la société civile ;
- Accompagner la constitution du consortium, la définition de la question de recherche, l'élaboration de la méthode envisagée pour y répondre et la réalisation d'études ou d'actions préparatoires au projet proprement dit.

Éléments de description :

- Financement par projet de 100 000 € maximum pour 1,5 an maximum
- Publics ciblés :
 - Établissements ou organismes de recherche et de diffusion des connaissances, public, français, entrant dans le champ d'application du règlement financier (RF) de l'ANR :
 - Organisations de la société civile entrant dans le champ d'application du RF (entreprise, ONG, association, fondation, organisation professionnelle, acteur de l'économie sociale et solidaire, opérateur culturel, autres...).
- Instance du dispositif :
 - Comité d'évaluation ad hoc : composition de scientifiques acculturés aux recherches participatives et de spécialistes reconnus des recherches participatives.
- Mise en place du dispositif Tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative (facultatif pour les collectifs de recherche).

Sources :

- <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-science-avec-et-pour-la-societe-recherches-participatives-2-deuxieme-edition-2024-1/>



Dispositif d'amorçage de l'Inserm

Date de lancement du dispositif : 2022

Nature du dispositif : Programme de financement de la phase d'amorçage des projets de recherche participative – 3 éditions : 2022, 2023 et 2024

Acteur à l'origine du dispositif : Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

Porteur du dispositif : Inserm

Origine du dispositif : Plan stratégique Inserm 2020-2025

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'Inserm

Animation du dispositif : Service Science et Société de l'Inserm

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Aider les équipes à organiser les premières phases de co-construction de leur projet de recherche participative pour favoriser l'amorçage de projets qui une fois consolidés pourront bénéficier des grands dispositifs de financement habituels (Europe, ANR, Iresp, Inca...) ;
- Couvrir certains frais liés à l'organisation de journées d'étude, aux déplacements, à la location de salles, à la mise en place de formations, à l'intervention de médiateurs...

Éléments de description :

- Financement d'un montant d'environ 15 000 € ;
- Public ciblé :
 - Laboratoires Inserm (ou affilié à l'Inserm) en contact avec une association de malades, de professionnels du soin et de la prévention... ou un collectif de la société civile.
- Pour répondre rapidement aux besoins des chercheuses et des chercheurs, les demandes de financement peuvent être faites n'importe quand dans l'année.

Sources :

- <https://pro.inserm.fr/rubriques/recherche-responsable/recherche-participative/recherche-participative-inserm>



Prix « Co-construction » de la recherche participative (INRAE-MESR)

Date de lancement du dispositif : 2022

Nature du dispositif : Prix décerné en matière de recherche participative – 3 éditions : 2022, 2023 et 2024

Acteur à l'origine du dispositif : Législateur français

Porteurs du dispositif : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Origine du dispositif : Loi de programmation de la recherche du 24 décembre 2020

Nature du financement du dispositif : INRAE et MESR

Animation du dispositif : Pôle Sciences en société (SenS) d'INRAE

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Récompenser les travaux d'un chercheur ou d'une équipe portant sur la recherche participative ;
- Offrir une reconnaissance pour des projets de « Co-construction » qui mobilisent des approches de coproduction de connaissances qui relèvent, par exemple, de la recherche action participative ou de la recherche en interaction avec des groupes concernés.

Éléments de description :

- Le prix offre une reconnaissance, mais aucune somme d'argent ne sera remise aux lauréats ;
- Public ciblé :
 - Collectifs de recherche participative bénéficiant du soutien d'un établissement public de recherche.
- Instance du dispositif :
 - Jury d'évaluation : composition à parité de membres issus des secteurs académiques et non académiques.

Sources :

- <https://prix-recherche-participative.fr/>



Numéro spécial de la revue NOV'AE de l'INRAE

Date de lancement du dispositif : 2021

Nature du dispositif : Numéro spécial n°1 sur les « Sciences et Recherches Participatives à INRAE » de la revue NOV'AE « Ingénierie et savoir-faire innovants »

Acteur à l'origine du dispositif : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)

Porteur du dispositif : INRAE

Origine du dispositif : Activité d'INRAE en matière de « Sciences et Recherches Participatives »

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget d'INRAE

Animation du dispositif : DipSO – Pôle SenS, INRAE

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Mettre en visibilité les projets menés par INRAE ;
- Aider à l'appropriation des projets de « Sciences et Recherches Participatives » par différentes communautés de recherche.

Éléments de description :

- Revue de 145 pages comportant des articles d'analyse transversale et des articles focalisant sur les pratiques mises en œuvre dans des projets ;
- Revue en téléchargement libre.

Sources :

- <https://novae.hub.inrae.fr/les-articles-parus/les-numeros-speciaux/sciences-et-recherches-participatives-a-inrae>



Postes FONJEP-Recherche

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Date de lancement du dispositif : 2019

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets annuels – 3 éditions : 2019, 2020 et 2021

Acteur à l'origine du dispositif : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Porteur du dispositif : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Origine du dispositif : Rapport de Le Mouvement Associatif (2018) et livre blanc d'Alliss (2017)

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du Ministère

Animation du dispositif : Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPA) du Ministère

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Renforcer les capacités d'action des associations dans la recherche et à travers le partenariat avec les organisations d'enseignement supérieur et de recherche, afin de :
 - Conduire des transformations organisationnelles interne : développement de la production de biens et services, accroissement de la capacité réflexive, conduite des changements et d'innovation dans l'association (gouvernance, dynamiques de travail, etc.) ;
 - Conduire des transformations organisationnelles externes permettant l'essor de stratégies d'alliances entre associations et l'écosystème de la recherche et de l'innovation.

Éléments de description :

- Financement partiel d'un poste associatif pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois ;
- Publics ciblés :
 - Associations loi 1901 (50 % avec agrément jeunesse et éducation populaire (JEP), 50 % sans cet agrément) ayant une action à l'échelle départementale ou supérieure.

Sources :

- <https://www.fonjep.org/anciens-dispositifs/postes-fonjep-recherche>



Rencontres-Formations de l'INRAE

Date de lancement du dispositif : 2024

Nature du dispositif : Formation aux pratiques de recherche participative – 1 édition : 2024-2025

Acteur à l'origine du dispositif : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)

Porteur du dispositif : INRAE

Origine du dispositif : Organisation d'« Écoles-chercheurs » par l'INRAE

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'INRAE

Animation du dispositif : Pôle Sciences en société de l'INRAE et Comité de pilotage

Acteur associé : Membre du Comité de pilotage (association Sciences Citoyennes)

Objectifs :

- Renforcer la communauté intéressée par les pratiques de recherches participatives ;
- Contribuer à la montée en compétences et en connaissances en recherche participative.

Éléments de description :

- Prise en charge financière de l'inscription et de la participation par l'INRAE. Seuls les frais de déplacements restent à la charge des participant-es ;
- Publics ciblés :
 - Chercheur.e, ingénieur.e, technicien.ne, adjoint.e INRAE ou affilié-e (via l'UMR ou un projet) ;
 - Membre d'une association affilié-e INRAE par un projet ou une collaboration.
- Format hybride de 2 rencontres en présentiel d'une durée de 3 jours et d'événements en visioconférence.

Sources :

- <https://science-ouverte.inrae.fr/fr/offre-service/participer-aux-rencontres-animations-recherches-participatives>



Prix de la recherche participative 2019

Date de lancement du dispositif : 2019

Nature du dispositif : Prix décerné en matière de recherche participative – 1 édition : 2019

Acteurs à l'origine du dispositif : Fondation de France et le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Démocratie et Participation

Porteur du dispositif : Fondation de France et GIS Démocratie et Participation

Origine du dispositif : Pratiques de soutien à la recherche participative de la Fondation de France

Nature du financement du dispositif : Financement privé sur budget de la Fondation de France

Animation du dispositif : GIS Démocratie et Participation

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Mettre en valeur la recherche participative qui rassemble chercheur-es, professionnel·les et citoyen·nes ;
- Contribuer à stimuler le débat sur ces questions épistémologiques ;
- Contribuer à stimuler les expérimentations concrètes de recherches participatives en France.

Éléments de description :

- Les équipes lauréates ont bénéficié de l'opportunité de publier un article dans un numéro dédié à la recherche participative de la revue Participations ;
- Publics ciblés :
 - Associations ;
 - Chercheur-es.
- Instances du dispositif :
 - Comité d'organisation : représentant-es de la Fondation de France et du GIS Démocratie et participation ;
 - Comité de sélection : Chercheur-es et représentant-es d'associations.

Sources :

- <https://www.participation-et-democratie.fr/prix-de-la-recherche-participative-appel-a-contribution>



Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2

Date de lancement du dispositif : 2013

Nature du dispositif : Dispositif de dialogue entre les organisations de la société civile et la recherche scientifique

Acteur à l'origine du dispositif : Université Lumière Lyon 2

Porteur du dispositif : Université Lumière Lyon 2

Origine du dispositif : Projet européen PERARES (Public Engagement with Research and Research Engagement with Society, 2010-2014)

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'Université Lumière Lyon 2

Animation du dispositif : Direction Sciences et société de l'Université Lumière Lyon 2

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Tisser des liens solides entre la recherche et la société civile ;
- Impulser des relations et pratiques nouvelles pour toutes les parties prenantes ;
- Expérimenter des approches pour décaler les regards ;
- Rapprocher les mondes de la recherche et de l'action de terrain ;
- Co-construire des connaissances et des méthodes communes ;
- Engager la recherche et la société autour d'enjeux locaux et globaux.

Éléments de description :

- La Boutique des Sciences peut soutenir certains projets à hauteur du coût d'un stage de recherche de Master 2 de 6 mois (environ 4 000 €).
- Instance du dispositif :
 - Comité scientifique : composition de chercheurs, d'étudiants, de représentants de la société civile et de l'équipe projet.
- Publics ciblés :
 - Structures à but non lucratif (associations, conseils de quartier, collectifs de citoyens, petites collectivités territoriales, etc.) ou de l'économie sociale et solidaire (coopératives, fondations, etc.).

Sources :

- <https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences>



Projet « Triptyque Science Société pour AGir Ensemble » (TISSAGE)

Date de lancement du dispositif : 2022

Nature du dispositif : Dispositif local de soutien au dialogue entre sciences et société – Durée : 2 ans

Acteurs à l'origine du dispositif : Université de Rennes et ses établissements-composantes : EHESP, ENSCR, ENS Rennes, INSA Rennes, Sciences Po Rennes et ses établissements associés : Université Rennes 2, Institut Agro Rennes-Angers.

Porteur du dispositif : Université de Rennes

Origine du dispositif : Label « Science avec et pour la société » du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Animation du dispositif : Équipe projet

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Impliquer l'ensemble des acteur·rices dans toutes les étapes de la production de la science afin de mettre en œuvre une réelle recherche participative ;
- Trois axes définis :
 - Se rencontrer en formation : tisser des liens entre les futurs décideurs, chercheurs et journalistes grâce à des formations qui développent leurs compétences à dialoguer et à initier les futurs citoyens à la « science en train de se faire » ;
 - Réinventer le débat public : mettre en œuvre des débats impliquant les acteur·rices et les rendre accessibles au plus grand nombre afin de faire émerger des recommandations pour le territoire ;
 - Co-construire les recherches : Mettre à disposition des ressources nécessaires pour permettre la co-construction de projets de recherche participative au service du territoire.

Éléments de description :

- Financement dans le cadre de l'appel à projets annuel « Émergence » de recherches participatives : 3 000 € maximum par projet soutenu pour une durée de 18 mois maximum ;
- Mise en place de formations sur les thématiques :
 - Médiation scientifique ;
 - Recherche, expertise et décision ;
 - Démarche scientifique et décisions politiques ;
 - Démarche scientifique à l'école.



- Organisation des « Cafés de l'Espace des Sciences » : rencontres mensuelles à destination du grand public autour de sujets d'actualité en présence de scientifiques des universités et grandes écoles associées au projet TISSAGE ;
- Organisation de deux symposiums, dans le cadre de la Plateforme de recherches participatives TISSAGE, pour permettre des temps de rencontre et de partage entre les acteur·rices du triptyque local ;
- Publics ciblés (triptyque) :
 - Citoyen·nes : acteur·rices de la société civile, engagé·es au travers d'organisations citoyennes (collectifs, associations, syndicats) ou petites organisations du secteur privé (TPE/PME, ESS), et agissant sur le territoire rennais ou breton ;
 - Chercheur·es : personnels de recherche d'un des huit établissements du projet (Université de Rennes, ses établissements-composantes et associés) ;
 - Décideur·ses : responsables politiques, élu·es locaux·ales, collectivités territoriales, administrations d'État, responsables du secteur privé sur le territoire rennais ou breton.
- Instances du dispositif :
 - Directoire : composé de représentant·es de l'Université de Rennes, de l'EHESP et de l'Université de Rennes 2 ;
 - Référent·es scientifiques : trois référent·es scientifiques suivent les actions de chacun des axes ;
 - Comité science-société : composé de représentant·es à parts égales du triptyque, il identifie les thématiques d'intérêt commun pour la programmation des trois axes.

Sources :

- <https://www.univ-rennes.fr/saps-tissage>



Dispositif ARUC

Alliances de recherche Universités-Communautés

Date de lancement du dispositif : 1999

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets annuels – 4 éditions : 1999, 2000, 2002, 2004

Acteur à l'origine du dispositif : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Porteur du dispositif : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Origine du dispositif : Inspiré des Services aux collectivités de l'université du Québec à Montréal et sur proposition de la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH)

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget du Conseil de recherches en sciences

Animation du dispositif : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Favoriser la recherche novatrice, la formation et l'avancement des connaissances dans des domaines d'importance pour le développement social, culturel ou économique des communautés ;
- Favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre les universités et les organismes dans la communauté ;
- Enrichir la recherche, les méthodes d'enseignement et les programmes des universités ;
- Renforcer la capacité des collectivités de prendre des décisions et de résoudre des problèmes ;
- Rehausser la formation et l'employabilité des étudiants en leur donnant diverses possibilités d'acquérir des connaissances, des compétences et des qualités professionnelles grâce à des travaux de recherche pratiques et à une expérience connexe.

Éléments de description :

- Financement par projet de 600 000 \$ maximum pour 3 ans maximum
- Publics ciblés :
 - Chercheurs et chercheuses au sein des universités
 - Organisations de la société civile et des communautés

Sources :

- https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/cura_f.pdf
- <https://sciencescitoyennes.org/les-aruc-alliances-de-recherche-universite-communaute/>



Programme AUDACE

Date de lancement du dispositif : 2024

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets bisannuels de recherche intersectionnelle (2025-...) - 1 édition avec ce contenu : 2024

Acteur à l'origine du dispositif : Fonds de recherche du Québec

Porteur du dispositif : Fonds de recherche du Québec

Origine du dispositif : Programme AUDACE créé par les Fonds de recherche du Québec en 2017

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget des Fonds de recherche du Québec

Animation du dispositif : Un-e responsable des programmes des FRQ

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Encourager les approches co-construites, conjointes et intégrées, et dont le mode d'opération se situe en dehors de la hiérarchisation des champs de connaissances ;
- Favoriser les projets de recherche se situant à la croisée de différents secteurs et disciplines, mais aussi des différentes pratiques et écosystèmes générant des savoirs diversifiés ;
- Soutenir des projets à caractère risqué, non conventionnel ou à haut niveau d'intégration interdisciplinaire, intersectorielle ou intermilieu, ce qui les rend difficilement finançables autrement ;
- Soutenir des projets de recherche susceptibles de créer des savoirs radicalement neufs.

Éléments de description :

- Financement par projet de 100 000 \$ maximum pour 1 an prolongeable jusqu'à un an supplémentaire ;
- Publics ciblés :
 - Pour les chercheurs, chercheurs universitaires cliniciens et chercheurs de collège ;
 - De manière facultative, pour les chercheurs d'établissements publics ou privés, les personnes des milieux de pratique, les artistes, les personnes contribuant à titre individuel.
- Instance du dispositif :
 - Comité intersectoriel d'évaluation : composition par des membres de profil très diversifié.

Sources :

- <https://frq.gouv.qc.ca/programme/audace-2025-2026/>



Programme AUDACE Plus

Date de lancement du dispositif : 2023

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets bisannuels de recherche intersectionnelle (2023-...) - 1 édition : 2023

Acteur à l'origine du dispositif : Fonds de recherche du Québec

Porteur du dispositif : Fonds de recherche du Québec

Origine du dispositif : Programme AUDACE créé par les Fonds de recherche du Québec en 2017

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget des Fonds de recherche du Québec

Animation du dispositif : Un-e responsable des programmes des FRQ

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Renforcer le programme AUDACE en s'adressant exclusivement aux équipes ayant déjà des projets financés dans un des trois premiers concours AUDACE (2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021) ;
- Soutenir la poursuite de recherches audacieuses en rupture avec les approches traditionnelles (projets audacieux, innovants et intersectoriels).

Éléments de description :

- Financement par projet de 100 000 \$ maximum pour 2 ans maximum pour les projets s'inscrivant dans le « volet Visée » ; financement par projet de 600 000 \$ pour 3 ans maximum pour les projets s'inscrivant dans le « volet Amplitude » ;
- Publics ciblés :
 - Pour les chercheurs, chercheurs universitaires cliniciens et chercheurs de collège ;
 - De manière facultative, pour les chercheurs d'établissements publics ou privés, les personnes des milieux de pratique, les artistes, les personnes contribuant à titre individuel.
- Instance du dispositif :
 - Comité interdisciplinaire et intersectoriel d'évaluation : composition par des membres de profil très diversifié.

Sources :

- <https://communautefrq.ca/programme/audace-plus-2024-2025/>



Dispositif ENGAGEMENT

Date de lancement du dispositif : 2019

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets de « sciences participatives » – 5 éditions : 2019, 2021, 2022, 2024 et 2025

Acteur à l'origine du dispositif : Fonds de recherche du Québec

Porteur du dispositif : Fonds de recherche du Québec

Origine du dispositif : Précédents programmes de financement des Fonds de recherche du Québec

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget des Fonds de recherche du Québec

Animation du dispositif : Un-e responsable des programmes des FRQ

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Impliquer activement des citoyens et des citoyennes dans une démarche scientifique autour d'une question qui les intéresse;
- Soutenir le développement de nouvelles pratiques de recherche citoyenne et de sciences participatives et contribuer à stimuler une recherche diversifiée au Québec;
- Promouvoir une culture de démocratisation des connaissances scientifiques au sein de la société québécoise.

Éléments de description :

- Financement par projet de 60 000 \$ maximum pour 3 ans maximum ;
- Publics ciblés :
 - Pour des citoyens et citoyennes ;
 - Pour des chercheurs et chercheuses.
- Instance du dispositif :
 - Comité d'évaluation.
- Soutien financier réparti sur trois phases distinctes des projets soutenus :
 - La phase Démarrage (1 an) : maximum 15 000 \$;
 - La phase Action (1 an) : maximum 30 000 \$;
 - La phase Partage (1 an) : maximum 15 000 \$.
- Modalités de réalisation des projets soutenus : le Duo coconstruit un plan de projet et de sa réalisation misant à la fois sur les savoirs citoyens et académiques et l'ouverture à de nouvelles perspectives de recherche.

Sources :

- <https://frq.gouv.qc.ca/programme-engagement/>



Éditions Science et bien commun

Date de lancement du dispositif : 2015

Nature du dispositif : Maison d'édition « artisanale » de livres scientifiques et d'essais

Acteur à l'origine du dispositif : Association science et bien commun (ASBC)

Porteur du dispositif : Association science et bien commun

Origine du dispositif : Inconnue

Nature du financement du dispositif : Financement privé sur fonds propres de l'ASBC

Animation du dispositif : Association science et bien commun

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Publication numérique en libre accès de livres scientifiques et d'essais publiés par des autrices et auteurs de pays des Suds et du Nord, également disponibles en version imprimée ;
- Pluridisciplinarité, dans la mesure du possible ;
- Plurilinguisme qui encourage à publier en plusieurs langues, notamment dans des langues nationales africaines ou en créole, en plus du français ;
- Internationalisation, qui conduit à vouloir rassembler des auteurs et auteures de différents pays ou à écrire en ayant à l'esprit un public issu de différents pays, de différentes cultures ;
- Justice cognitive.

Éléments de description :

- Les ÉSBC n'imposent a priori aucun frais de publication pour les auteurs et autrices des pays des Suds. Aux auteurs et autrices des pays du Nord, une subvention sera demandée selon les ressources disponibles, le nombre d'exemplaires à imprimer, etc. Autrement dit, les ententes financières sont négociées au cas par cas, selon les capacités et les demandes de chaque auteur ou autrice.
- Publics ciblés :
 - Auteurs et autrices des pays des Suds ;
 - Auteurs et autrices des pays du Nord.
- Instances du dispositif :
 - Coordination : accueil des propositions de livre, relations avec Pressbooks, comptabilité, gestion des manuscrits, gestion du site web ;
 - Production : révision, mise en ligne des manuscrits sur Pressbooks ;
 - Comité éditorial et scientifique : lecture des sommaires détaillés des projets de livre, analyse et recommandation, lecture des manuscrits, recrutement d'auteurs ou d'autrices.
- Catalogue en libre accès.

Sources :

- <https://www.editionsscienceetbiencommun.org/>



Action CO-CREATE

Date de lancement du dispositif : 2015

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets de recherche-action participative – 8 éditions : 2015, 2016, 2017, 2019, 2020, 2021, 2022, 2024

Acteur à l'origine du dispositif : INNOVIRIS (Institut bruxellois pour la recherche et l'innovation)

Porteur du dispositif : INNOVIRIS

Origine du dispositif : Inconnue

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget d'INNOVIRIS

Animation du dispositif : INNOVIRIS

Acteur associé : Centre d'appui (association Confluences)

Objectifs :

- Soutenir des projets de recherche-action participative ;
- Favoriser l'innovation sociétale via des processus de co-crédation ;
- Permettre une résilience urbaine ;
- Créer un nouveau rapport Sciences-Société.

Éléments de description :

- Financement par projet sans plafond budgétaire imposé ; la durée maximale d'un projet est de 15 mois pour les projets de « co-problématisation », de 36 mois pour les projets de « Co-recherche », de 36 mois pour les projets de « Co-développement » ;
- Publics ciblés :
 - Organismes de recherche (universités, hautes écoles et centres collectifs de recherche) ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles- Capitale ;
 - Organisations non marchandes ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
 - Entreprises ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
 - Autorités administratives régionales et communales de la Région de Bruxelles capitale.
- Instance du dispositif :
 - Centre d'appui : accompagner les projets dans la dynamique de recherche-action participative ; proposer une auto-évaluation sur le déroulement des projets et sur leur impact ; développer un réseau entre les différents projets Co-Create.

Sources :

- <https://www.cocreate.brussels/>



Confluence

Date de lancement du dispositif : 2024

Nature du dispositif : Plateforme de formation à la recherche-action collaborative visant l'intermédiation entre la demande sociale, la recherche et la formation de l'Université de Lausanne

Acteur à l'origine du dispositif : ColLaboratoire (Unité de recherche-action, collaborative et participative de l'Université de Lausanne)

Porteur du dispositif : ColLaboratoire

Origine du dispositif : Inspiré du concept de Boutique des sciences

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'Université de Lausanne

Animation du dispositif : Équipe du ColLaboratoire

Acteur associé : Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne

Objectifs :

- Connecter la communauté académique à la société civile : Favoriser la rencontre entre les acteurs et actrices de la société civile et communauté de l'Université de Lausanne ;
- Incuber des projets de recherche collaborative : Faciliter la co-construction et la réalisation de projets d'impacts sociaux positifs ;
- Transformer la société : Accompagner les transitions sociales et environnementales.

Éléments de description :

- Financement par projet de 5 000 CHF maximum pour une durée entre 6 mois et 18 mois.
- Publics ciblés :
 - Associations, institutions publiques, acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
 - Étudiant·es de l'Université de Lausanne : validation de crédits possible dans le parcours d'études ;
 - Enseignant·es chercheur·es de l'Université de Lausanne.

Sources :

- <https://wp.unil.ch/confluence/>



Interface

Date de lancement du dispositif : 2024

Nature du dispositif : Fonds de soutien à la recherche partenariale

Acteur à l'origine du dispositif : ColLaboratoire (Unité de recherche-action, collaborative et participative de l'Université de Lausanne)

Porteur du dispositif : ColLaboratoire

Origine du dispositif : Projets pilotes initiés par l'Université de Lausanne, tels que Vivre Ensemble dans l'Incertain en 2007, Volteface en 2014 et 2021, ou Interact depuis 2018

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'Université de Lausanne

Animation du dispositif : Coordination et ColLaboratoire

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Développer des projets de recherche novateurs, menés entre des membres de la communauté UNIL et des acteu·rices de terrain ;
- Favoriser une recherche avec un impact sociétal identifié, qui répond à un besoin de la société et propose des résultats accessibles ;
- Soutenir et encourager des projets de recherche que les bailleurs de fonds habituels ne financent pas en raison de leur cadre, de leur méthodologie ou de leur conceptualisation originale.

Éléments de description :

- Selon les mécanismes et outils mis en place dans le cadre d'Interface (Confluence, Synergo, Proxima, etc.), les projets peuvent être financés entre 5000 CHF et 50 000 CHF pour une durée comprise entre 1 an et 1 an et demi ;
- Publics ciblés :
 - Chercheur·es de l'Université de Lausanne ;
 - Acteur·rices de terrains : représentant·es d'associations, d'institutions publiques, de collectifs citoyens, d'entreprises, d'ONG, de fondations ou de coopératives ;
 - Étudiant·es de l'Université de Lausanne : validation de crédits possible dans le parcours d'études.
- Instances du dispositif :
 - Comité de direction : en charge du pilotage stratégique et de la mise en oeuvre d'Interface ;
 - Comité de sélection : réuni toutes les 6 semaines et composé de deux membres du CoDir (évaluation stratégique) et de trois chercheur·euses du pool d'évaluateur·ices (évaluation scientifique). Le pool d'évaluateur·ices est constitué par la coordination d'Interface sur la base de deux à trois chercheur·euses issu·es de chacune des sept facultés de l'Université de Lausanne.

Sources :

- <https://www.unil.ch/interface/fr/home/menuintst/presentation.html>



Chaire UNESCO en recherche communautaire et responsabilité sociale en enseignement supérieur

Date de lancement du dispositif : 2012

Nature du dispositif : Chaire UNESCO

Acteur à l'origine du dispositif : Rajesh Tandon, fondateur de l'organisation Participatory Research in Asia (PRIA) et Budd Hall, professeur de développement communautaire à l'École de l'administration publique de l'Université de Victoria

Porteurs du dispositif : Rajesh Tandon et Budd Hall, co-présidents

Origine du dispositif : Réseau Global Alliance for Community Engaged Research (GACER) créé en 2008 par Rajesh Tandon et Budd Hall

Nature du financement du dispositif : Financement sur fonds propres des établissements membres partenaires de la chaire UNESCO

Animation du dispositif : Rajesh Tandon et Budd Hall

Acteurs associés : Nombreux acteurs associés

Objectifs :

- Soutenir les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud qui s'appuient et renforcent le consensus émergeant en matière de « démocratie des savoirs » ;
- Renforcer la collaboration récente entre la section de l'enseignement supérieur de l'UNESCO, le Réseau mondial des universités pour l'innovation (GUNI), l'Alliance mondiale pour l'engagement des universités dans la communauté et d'autres réseaux régionaux et mondiaux ;
- Produire de nouveaux savoirs grâce aux partenariats entre les universités, les communautés (société civile) et les décideurs politiques.

Éléments de description :

- La chaire UNESCO en recherche communautaire et responsabilité sociale en enseignement supérieur est une des 950 chaires UNESCO, c'est-à-dire une équipe dirigée par un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche qui collabore avec l'UNESCO à un projet visant à faire progresser les connaissances et la pratique dans un domaine de priorité commune. Les chaires UNESCO contribuent au renforcement des systèmes d'enseignement supérieur et à la promotion de partenariats et de réseaux de recherche collaboratifs.

Sources :

- <https://www.unescochair-cbrsr.org/>



Journal of Participatory Research Methods

Date de lancement du dispositif : 2020

Nature du dispositif : Revue scientifique transdisciplinaire et à comité de lecture

Acteur à l'origine du dispositif : Plusieurs chercheurs et chercheuses

Porteurs du dispositif : Comité éditorial

Origine du dispositif : Besoin d'un espace de publication scientifique portant spécifiquement sur les méthodes et processus de recherche participative

Nature du financement du dispositif : Financement apporté par l'University of Cincinnati Office of Education Innovations and Community Partnerships (États-Unis)

Animation du dispositif : Comité éditorial

Acteur associé : Aucun

Objectifs :

- Publier des articles sur les méthodes de recherche participative ;
- Partager les méthodes et processus pour qu'ils soient réutilisés ou adaptés.

Éléments de description :

- Publications : 3 à 5 numéros par an ;
- Politique de science ouverte : publication en libre accès sur le site internet.

Sources :

- <https://jprm.scholasticahq.com/about>



SCIENCES  CITOYENNES

